

CONVOCATION AUX PARTIELS SEMESTRE 1 – SESSION 1 L1 ARTS DU SPECTACLE : Responsable : Michel BERTIER

VOUS DEVEZ ARRIVER 30 MINUTES AVANT CHAQUE EPREUVE

DATE	DISCIPLINE	ENSEIGNANTS	HORAIRE	SALLE
Ma 13 déc 16	Jeu et interprétation	J. Mornas	8h30 – 16h10	Amphi Audio
Ma 3 jan 17	Histoire du théâtre	J.P. Becker	8h30 – 10h30 8h30 – 11h10	A 330
Ma 3 jan 17	Histoire de la musique	M. Guerpin	14h – 17h 14h – 18h	A 330
Me 4 jan 17	Commentaire d'écoute	D. Ehrhardt	8h30 – 11h 8h30 – 12h10	A 330
Je 5 jan 17	Analyse théâtrale	I. Starkier	8h30 – 11h30 8h30 – 12h30	A 311
Je 5 jan 17	Danse et spectacle	C. Colette-Folliot	13h30 – 16h30 13h30 – 17h30	A 311
Ve 6 jan 17	Arts et civilisation	V. Anger	9h – 11h30 9h – 12h20	Amphi Audio
Ve 6 jan 17	Expression écrite et orale		14h – 16h30 14h – 17h20	D. Vasseur : A 101 I. Taillandier : A 106
Ma 10 jan	Anglais – Examen Final	F. Goodman M. Payne	9h – 11h 9h – 11h40	A 330

ATTENTION :

- Aucune convocation ne sera envoyée par voie postale
- S'il y a plusieurs salles pour une épreuve, **vous devez impérativement** composer dans la salle qui vous a été attribuée (Via E-MEDIA et affichage)
- Les horaires inscrits en rouge concernent les étudiants qui bénéficient d'un 1/3 temps.

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES AUX EXAMENS

1. Vérification de l'identité :

Au début de chaque épreuve, vous devrez obligatoirement présenter votre **carte d'étudiant** ou une **pièce d'identité avec photo**.

⇒ A défaut de présentation de l'un ou l'autre document, vous ne pourrez pas composer.

2. Placement

Lorsque le placement est prévu, vous devez impérativement respecter la place qui vous a été attribuée.

3. Heure et téléphone portable :

Durant l'examen, vous ne devez en aucun cas garder votre téléphone portable sur vous, dans votre manteau, ou sur votre table de composition.

⇒ En conséquence, pour connaître l'heure, vous êtes invités à **vous munir d'une montre**.

4. Matériels et documents autorisés durant l'examen :

Seuls les matériels et documents **figurant sur la convocation seront autorisés durant l'examen**.

5. Comportement troublant le déroulement d'une épreuve :

Tout étudiant dont le comportement perturbe une épreuve et empêche notamment les autres de composer sereinement **peut être immédiatement expulsé de la salle d'examen par le surveillant**.

CONVOCATION AUX PARTIELS

SEMESTRE 1 – SESSION 1

L1 MUSIQUE ET MUSICOLOGIE : Responsable : Michel BERTIER

VOUS DEVEZ ARRIVER 30 MINUTES AVANT CHAQUE EPREUVE

DATE	DISCIPLINE	ENSEIGNANTS	HORAIRE	SALLE
Ma 3 jan 17	Histoire du jazz	M. Guerpin	9h – 12h 9h – 13h	Amphi Audio
Ma 3 jan 17	Historie de la musique, 1600-1750	I. Taillandier	14h – 17h 14h – 18h	Amphi Audio
Me 4 jan 17	Formation Auditive	M. Guerpin	8h30 – 11h30 8h30 – 12h30	Amphi Audio
Je 5 jan 17	Analyse musicale	D. Ehrhardt	9h30 – 12h 9h30 – 13h10	A 330
Je 5 jan 17	Commentaire d'écoute	A. Lischke	14h – 16h30 14h – 17h20	A 330
Ve 6 jan 17	Arts et civilisation	V. Anger	9h – 11h30 9h – 12h20	Amphi Audio
Ve 6 jan 17	Expression écrite et orale		14h – 16h30 14h – 17h20	D. Vasseur : A 101 I. Taillandier : A 106
Lu 9 jan 17	Ecriture musicale	G. Absil	9h – 11h 9h – 11h40	A 330
Ma 10 jan	Anglais – Examen Final	F. Goodman M. Payne	9h – 11h 9h – 11h40	A 330
Ma 10 jan 17	Grand chœur - Ensemble vocal	J. Buis	14h – 20h	Amphi Audio – C1

ATTENTION :

- Aucune convocation ne sera envoyée par voie postale
- S'il y a plusieurs salles pour une épreuve, **vous devez impérativement** composer dans la salle qui vous a été attribuée (Via E-MEDIA et affichage)
- Les horaires inscrits en rouge concernent les étudiants qui bénéficient d'un 1/3 temps.

INFORMATIONS IMPORTANTES RELATIVES AUX EXAMENS

- Vérification de l'identité :**
- Au début de chaque épreuve, vous devrez obligatoirement présenter :
votre **carte d'étudiant** ou une **pièce d'identité avec photo**.
⇒ A défaut de présentation de l'un ou l'autre document, vous ne pourrez pas composer.
- Placement**
Lorsque le placement est prévu, **vous devez impérativement respecter la place qui vous a été attribuée.**
- Heure et téléphone portable :**
Durant l'examen, vous ne devez en aucun cas garder votre téléphone portable sur vous, dans votre manteau, ou sur votre table de composition.
⇒ En conséquence, pour connaître l'heure, vous êtes invités à **vous munir d'une montre.**
- Matériels et documents autorisés durant l'examen :**
Seuls les matériels et documents **figurant sur la convocation seront autorisés durant l'examen.**
- Comportement troublant le déroulement d'une épreuve :**
Tout étudiant dont le comportement perturbe une épreuve et empêche notamment les autres de composer sereinement **peut être immédiatement expulsé de la salle d'examen par le surveillant.**